

17

RAPPORT

OBJET : – NUIT BLANCHE 2010 – 3^{ème} édition.

La troisième édition de Nuit Blanche propose, cette année, un savant mélange de projections vidéos, d'installations plastiques, de rencontres musicales inattendues et autres performances contemporaines à découvrir dans les nombreux lieux de culture et/ou patrimoniaux de la ville qui sont ouverts exceptionnellement toute la nuit.

Forte de ses deux dernières éditions, Nuit Blanche-Metz se positionne aujourd'hui comme l'événement majeur et fédérateur régional autour de la création contemporaine.

Cette année la Nuit Blanche s'étendra de l'Hôtel de Ville et de la place d'Armes et descendra en cascade jusqu'au quartier des Iles en passant par les places de Chambre et de la Comédie tout en traversant l'esplanade et le quai des régates...Ponts, places, édifices publics, culturels et religieux seront l'occasion pour les acteurs de cette nuit de développer une poétique tournée vers l'élément liquide et ce qu'il peut accueillir d'archipels, de pontons, d'installations aquatiques, de ports imaginaires, de phares et de caps dans un espace dense et très architecturé. Les limites de la Terre ferme, places et rues, devront rencontrer celles de l'Eau, sans oublier l'Air (marin) et le Feu qui signale les approches, l'arrivée au bon port. Pour une nuit, Metz devra redécouvrir, par le biais de la création contemporaine, qu'elle repose en grande partie sur cette matière fluide, vaporeuse qui prête à rêver.

L'événement se déroulera le 1er octobre 2010 de 18h à 6h le lendemain matin. Plus d'une cinquantaine de projets seront proposés aux spectateurs et offriront ainsi un nouveau regard sur la ville pour une redécouverte du patrimoine.

Deux observations peuvent être apportées sur le budget de Nuit Blanche : d'une part l'édition 3 de Nuit Blanche est légèrement inférieure au budget 2009 avec une participation de la Ville en diminution de 50 000 € et d'autre part, le mécénat a progressé par rapport à 2009 (+39%).

Les engagements financiers actés à ce jour sont répartis comme suit :

	2009	2010
RECETTES		
Ville de Metz	400 000,00 €	350 000,00 €
Mécénat privé	75 000,00 €	104 500,00 €
Conseil Régional de Lorraine	40 000,00 €	40 000,00 €

Enfin, il faut préciser que pour la première fois, le FNADT et l'Europe devraient abonder le budget de Nuit Blanche faisant suite aux demandes de subvention faites par la Ville auprès de l'Etat.

Par ailleurs, Metz Métropole prendra en charge les projets portés par les Musées de la Cour d'Or, l'Opéra-Théâtre et l'Ecole Supérieure d'Art de Metz Métropole pour un montant de 35 000 € et l'EPCC Metz en Scènes prendra en charge les concerts prévus à la basilique St Vincent pour un montant de dépenses de 27 500 €.

S'agissant des dépenses et sur avis de la Commission des Affaires Culturelles, des subventions sont proposées pour les associations participantes pour un montant global de 143 600 € dont le détail de la répartition est précisé dans la motion 1.

L'état des dépenses s'établit donc comme suit :

DEPENSES	2009	2010
Subvention des projets artistiques	216 050,00 €	143 600,00 €
contrats artistiques	0,00 €	99 260,00 €
Régie technique, sécurité, logistique	348 950,00 €	251 640,00 €
TOTAL	565 000,00 €	494 500,00 €

Les motions suivantes sont soumises à l'approbation du Conseil Municipal :

MOTION 1

OBJET : NUIT BLANCHE 2010- SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS PARTICIPANTES

Le Conseil Municipal,
Les Commissions entendues,

Sur proposition de la Commission des Affaires Culturelles réunie en date du 8 Septembre 2010,

DÉCIDE l'attribution de subventions aux associations participant à la Nuit Blanche 2010 pour un montant global de 143 600 € selon le détail ci-après :

Association My Monkey	5 600 €
Association Fragment	14 000 €
Association Maison de la Culture St Marcel	4 600 €
Association Tac tac	8 800 €
Association Paradigme	16 800 €
Association Faux Mouvement	10 000 €
Association All naked records	1 500 €
379 Association	700 €
Association assolatelier	3 000 €
Association octave cowbell	15 000 €
Association Castel Coucou	9 000 €
Association le Kiosque	15 000 €
Association Musiques Volantes	1 500 €
Théâtre de la lucarne	4 500 €
Association Artitude	1 500 €
Association le Kit corporation	600 €
Association Personne records	6 900 €
Association Helen's tits	5 000 €
Association Panem et Circenses	4 600 €
Association Module ranch	2 200 €
FRAC Lorraine	4 500 €
Association Les tatas	3 500 €
Association trois C-L Centre de création Chorégraphique	1 000 €
Association zoom	3 800 €

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant à signer les conventions d'objectifs et de moyens, les avenants avec les associations bénéficiaires et pièces connexes à cette affaire, et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

SOLLICITE les subventions auxquelles la ville peut prétendre.

Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice en cours.

Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué :



Antoine FONTE

MOTION 2

OBJET : NUIT BLANCHE 2010- PARTENAIRES

Le Conseil Municipal,
Les Commissions entendues,

Sur proposition de la Commission des Affaires Culturelles réunie en date du 8 Septembre 2010,

CONSIDÉRANT que des acteurs de la vie économique ont souhaité s'associer à la Nuit Blanche 2010 en tant qu'événement artistique exceptionnel de la création contemporaine et des arts urbains

DÉCIDE d'accepter pour un montant global de 104 500 € les participations proposées ci-après :

GDF Suez	20 000
UEM	15 000
ETDE	15 000
Mercedes-SMART	10 000
Demathieu&Bard	10 000
BPLC	10 000
Foncière des Régions	5 000
Saint-Gobain PAM	5 000
Manulor	5 000
Orange	4 000
Caisse des Dépôts	3 000
Angelina Caffé	2 500

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions de partenariat et de mécénat avec les interlocuteurs sollicités, leurs avenants éventuels ainsi que tout document se rapportant à la manifestation Nuit Blanche 2010.

ORDONNE les inscriptions budgétaires correspondantes dans le cadre du budget de l'exercice en cours.

Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué :

Antoine FONTE